

LABO D'INNOVATION DU RESEAU HABITAT JEUNES ÎLE-DE-FRANCE

Règlement de l'appel à projet 2024

Le Labo d'innovation est un budget participatif, à l'échelle du réseau Habitat Jeunes Île-de-France, qui permet à des jeunes de monter et faire financer des projets collectifs dans leur résidence-FJT.

1. Objectif

L'objectif du dispositif est **d'encourager la participation et le pouvoir d'agir des résident·e·s au sein de leurs FJT, leurs quartiers et leurs collectivités**. Les jeunes participant·e·s au Labo d'innovation 2024 bénéficieront de **l'accompagnement de professionnel·le·s** pour monter des projets à dimension écologique dans leurs résidences. Outre cet accompagnement, les équipes lauréates du Labo d'innovation 2024 bénéficieront d'un **soutien financier à hauteur de 2000 €** maximum pour réaliser leur projet.

2. Thématique

La thématique de l'appel à projet 2024 est l'écologie.

Les projets accompagnés par le Labo d'innovation peuvent porter sur de multiples sujets, tant qu'ils comportent **au moins une dimension écologique** (compost, protection menstruelle réutilisable, vestiaire solidaire...).

3. Critères d'éligibilité

Cet appel à projet est **exclusivement réservé aux jeunes des résidences-FJT du réseau Habitat Jeunes Île-de-France**. Les projets doivent être portés par des **équipes de 3 à 6 jeunes et un seul projet** peut être porté **par résidence**.

Chaque équipe doit être **en lien avec un membre de l'équipe socio-éducative de sa résidence**, pour le suivi du montage du projet et de sa réalisation au sein de la structure. Les équipes salariées de la résidence ne doivent pas être à l'origine du projet, mais permettre le lien entre les jeunes et l'URHAJ Île-de-France et garantir l'adhésion de leur structure au projet proposé.

L'idée soumise au Labo d'innovation doit **respecter la thématique de l'appel à projets**.

Pour candidater, **il n'est pas nécessaire d'avoir déjà beaucoup avancé sur la construction ou les détails de mise en œuvre du projet** : le Labo d'innovation prévoit une phase d'accompagnement des équipes candidates pour les aider à structurer leurs idées en projets concrets.

4. Modalités de candidature

Les équipes qui souhaitent candidater au Labo d'innovation doivent **recupérer la fiche de candidature auprès de l'équipe de la résidence** et la renvoyer par mail à l'adresse : labo.innovation@urhaj-idf.fr avant le **19 mai 2024**.

Le-la membre de l'équipe qui envoie le mail doit veiller à **mettre en copie l'intégralité des membres de son équipe candidate**, ainsi que le-la salarié-e de la résidence-FJT qui sera référent-e pour le projet (cf. point 3 ci-dessus).

5. Modalités de sélection

Seuls les **15 premiers projets déposés seront accompagnés, dans la limite d'un projet par résidence-FJT**. A l'issue de la phase d'accompagnement, un jury constitué d'autres résident-e-s du réseau sélectionnera **5 projets lauréats qui bénéficieront d'un financement de 2000 € chacun maximum**.

6. Engagements des équipes candidates

Le Labo d'innovation est un dispositif qui s'inscrit dans la durée : **plusieurs mois s'écouleront entre la phase de candidature et le jury de sélection** afin de permettre aux équipes de peaufiner leurs projets.

Les jeunes porteur-se-s de projets s'engagent, sauf cas exceptionnel, à **participer à des ateliers de montage de projets proposés** par le Labo d'innovation, et à porter leur projet jusqu'au jury de sélection qui aura lieu en octobre.

7. Engagements des équipes lauréates

Les équipes lauréates s'engagent à **réaliser le projet prévu** avec les fonds obtenus via le Labo d'Innovation. Les projets financés devront *à minima* avoir démarré avant le 31/12/2024, même s'ils peuvent ensuite se poursuivre en 2025.

Les équipes lauréates soutenues financièrement devront fournir les justificatifs de dépenses à l'URHAJ Ile-de-France pour recevoir les fonds, sous forme de remboursement des frais engagés.

8. Calendrier

- **1er avril 2024**: ouverture de l'appel à projet « Labo d'innovation 2024 » et communication dans les résidences grâce au Kit communication envoyé par l'URHAJ à tous les adhérents ;

- **19 mai 2024** : clôture de l'appel à projet – si 15 projets sont envoyés au Labo d'innovation avant cette date, l'URHAJ Île-de-France se réserve le droit de clôturer l'appel à projet plus tôt, conformément au point 3 du règlement.
- **Juin-septembre 2024** : Accompagnement au montage de projet et organisation d'ateliers pour affiner les projets portés par les équipes. Le contenu et les dates des ateliers seront déterminés en fonction des idées, des besoins et des disponibilités des jeunes (définir un plan d'action et faire un rétroplanning, monter le budget de son projet, travailler en équipe, identifier des partenaires...).
- **Octobre 2024** : présentation orale de tous les projets devant un Jury et sélection des 5 projets lauréats lors d'une cérémonie de remise des prix. Si besoin, un atelier « pitcher un projet » ou « prendre la parole en public » pourra être proposé aux équipes en ressentant le besoin.
- **A partir de novembre 2024** : mise en œuvre des projets financés.